

## PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ELEVES - Ecole d'Arbusigny

Chers parents,

Dans le cadre de la mise en œuvre du déconfinement, le gouvernement a décidé de rouvrir les écoles. Cette réouverture a été conditionnée au respect strict de mesures définies dans un protocole sanitaire (cf pièce jointe) rédigé par le ministère de l'Education Nationale, basé sur 4 grands principes :

- Le respect des gestes barrières
- Le respect de la distanciation sociale
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux

Il faut prendre conscience que la réalité de la classe ne sera pas celle que les enfants ont quittée. Le travail se fera essentiellement sur table individuelle et nous avons conscience que la journée pourra paraître longue à certains dans ces conditions. C'est le protocole sanitaire qui impose le futur fonctionnement.

### **Mesures sanitaires :**

#### **La sécurité de tous est notre priorité absolue :**

→ Les enfants devront respecter une distanciation d'un mètre entre eux en permanence, même en récréation.

→ Les parents doivent s'assurer quotidiennement que les enfants n'ont pas de température le matin avant de venir à l'école. La température doit être inférieure à 37,8°C.

→ Bien sûr, les enfants présentant des symptômes du COVID 19 ne seront pas acceptés (toux, fièvre...).

→ Si un enfant a les symptômes du COVID 19 un protocole très strict sera appliqué : les parents seront contactés immédiatement pour venir chercher leur enfant. Un protocole est également prévu si un enseignant ou un personnel communal présente ces symptômes.

→ Un protocole sanitaire exceptionnel va être mis en place par la municipalité :

Un nettoyage et une désinfection sont prévus 2 fois par jour :

- Tables, sanitaires, rampes, poignées de porte...durant la pause méridienne.
- Ménage et désinfection de tous les locaux le soir.

→ Les groupes classes ne devront jamais se croiser ni au portail, ni dans les sanitaires. Dans la mesure du possible, un sanitaire est dédié à chaque groupe d'élèves.

→ Le lavage des mains au savon sera imposé aussi souvent que nécessaire : avant l'entrée en classe, avant et après être allé aux toilettes, en cas d'éternuement, avant et après les repas...

→ Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants. Si des parents d'élèves en élémentaire souhaitent que leur enfant porte un masque, ils doivent le lui fournir (2 par jour) et lui en apprendre l'usage au préalable.

→ En présence d'enfants de maternelle, les adultes devront porter des masques en permanence. En élémentaire les enseignants porteront obligatoirement des masques s'ils s'approchent à moins d'un mètre d'un élève.

→ Nous demandons aux parents de bien insister auprès de leur enfant sur l'importance du respect des gestes barrières (un mètre de distance en permanence, tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs jetables, se laver très souvent les mains). Les parents devront également fournir des mouchoirs jetables à leur enfant.

→ Les parents ne pourront pas rentrer dans l'école.

→ Les enfants ne pourront pas utiliser du matériel collectif (jeux de construction, coins jeux..) ni les ballons.

→ Les enfants n'auront plus le droit d'amener un petit jouet qui vient de la maison.

→ Dans un petit sac, les enfants devront amener une gourde avec leur prénom noté dessus et un paquet de mouchoirs jetables. La gourde devra être désinfectée par les parents tous les soirs.

→ Pour l'élémentaire, chaque enfant apportera son matériel, pas de prêt entre enfant, le prêt de la classe doit être exceptionnel (désinfection obligatoire après usage).

→ Les horaires d'accueil et les points d'accueil ne changent pas. Aux abords de l'école, nous demandons aux parents de respecter les gestes barrières et notamment la distanciation sociale.

→ Les récréations seront réorganisées et décalées pour que les groupes élèves ne se croisent pas.

→ Les classes vont être réaménagées : espacement des tables, limitation de la circulation des élèves dans les classes, neutralisation des armoires collectives, des bibliothèques, des coins jeux. Les classes seront ventilées très régulièrement.

→ Les vestiaires seront condamnés. Les enfants entreront directement dans la classe.

→ Les enfants accueillis devront en permanence porter une tenue qui convient pour les activités sportives.

→ Les enfants qui ne respecteraient pas délibérément ces règles pourront être exclus.

→ Si besoin, vous pouvez obtenir des renseignements auprès des personnels de santé de l'Education Nationale au mail suivant : [<ce.dsden74-celluledecrise@ac-grenoble.fr>](mailto:ce.dsden74-celluledecrise@ac-grenoble.fr)

Voici également un clip du ministère spécialement dédié aux familles :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Malgré notre bienveillance, il nous paraît évident que les règles de distanciation seront très difficiles à faire respecter et que ces conditions d'accueil ne vont pas dans le sens de l'épanouissement de l'enfant. Les familles doivent prendre conscience que le risque zéro n'existe pas et évaluer aussi le risque intra-familial.

#### Cantine :

-Mardi 12 mai, jeudi 14 mai et vendredi 15 mai, les enfants devront amener un panier repas froid équilibré (pique-nique) si possible dans un sac isotherme. Les repas se feront dans la salle des fêtes.

-A partir du lundi 18 mai les enfants accueillis par la cantine recevront des repas individuels froids fournis par le traiteur habituel. Les repas se feront dans la salle des fêtes.

#### Garderie :

Elle sera ouverte matin et soir. Mardi 12 mai, jeudi 14 mai et vendredi 15 mai, les parents devront fournir un goûter. A partir du 18 mai les goûters seront livrés.

Le fonctionnement détaillé de la cantine/garderie vous sera transmis prochainement.

### **Retour à l'école des élèves**

→Lorsqu'ils ne seront pas accueillis par un enseignant, les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (personnels soignants, enfants d'enseignants...) seront accueillis dans une classe de l'école (classe des PS-MS ou classe des CP-CE1) par du personnel communal. **Il s'agira d'une garderie, les plans de travail n'y seront pas réalisés.**

Pour pouvoir bénéficier de cette garderie, les parents concernés devront fournir à l'école une carte professionnelle ou une fiche de salaire sur lesquelles le nom de l'employeur apparaît.

Ils devront également rédiger une attestation sur l'honneur comme quoi ils s'engagent à mettre leur enfant à la garderie seulement s'ils n'ont aucun autre mode de garde, signalent les éventuelles allergies ou problème de santé et laissent leurs coordonnées pour le personnel communal (cf pièce jointe).

→ Etant donné toutes ses mesures sanitaires, nous avons décidé conjointement avec la Municipalité, **de ne pas rouvrir la classe des PS-MS** car le protocole sanitaire, tel qu'il est actuellement, nous paraît impossible à appliquer. Nous avons pris cette décision mercredi après-midi après le sondage de début de semaine.

Chez les PS-MS, seuls les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire pourront donc être accueillis dans le groupe garderie (cf conditions ci-dessus) Mme RICHARD continuera l'enseignement à distance pour les PS-MS.

→Pour tous les autres élèves de l'école, la reprise se fera à mi-temps à l'école sur 2 jours consécutifs dans un groupe fixe (lundi/mardi ou jeudi/vendredi). Les deux autres jours se

feront à la maison sauf exception (enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire).

→ Nous travaillerons par niveau et plus par classe. Votre enfant changera peut-être d'enseignant pour la période à venir

→ Les élèves dont les parents préfèrent qu'ils restent à la maison bénéficieront toujours d'un plan de travail envoyé par l'enseignant qui fera son possible pour fournir l'aide à distance si besoin. Les élèves qui reprennent la classe auront du travail à réaliser en autonomie les deux jours où ils resteront à la maison.

→ Tant qu'un niveau n'a pas fait sa rentrée, il reste en classe à distance, comme jusqu'à présent.

Voici ce que nous avons prévu si tout se passe bien, mais ce calendrier peut être modifié si nécessaire :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
11 Pré-rentrée	12 Groupe enfants prioritaires (Mairie)	14 CM2(Mme SALLET) Groupe enfants prioritaires (Mairie)	15 CM2 (Mme SALLET) Groupe enfants prioritaires (Mairie)
18 GS (Mme VERVOUX) CM1 (M BOTTEX) Groupe enfants prioritaires (Mairie)	19 GS (Mme VERVOUX) CM1 (M BOTTEX) Groupe enfants prioritaires (Mairie)	21 Férié	22 Férié
25 GS (Mme VERVOUX) CE2 (Mme JAPPEL) CM1 (M BOTTEX) Groupe enfants prioritaires (Mairie)	26 GS (Mme VERVOUX) CE2 (Mme JAPPEL) CM1 (M BOTTEX) Groupe enfants prioritaires (Mairie)	28 CP (M BOTTEX) CE1(Mme VERVOUX) CM2 (Mme SALLET) Groupe enfants prioritaires (Mairie)	29 CP (M BOTTEX) CE1(Mme RICHARD) CM2 (Mme SALLET) Groupe enfants prioritaires (Mairie)

Maintenant que vous connaissez les conditions d'accueil et pour nous permettre de faire des groupes fixes, nous vous demandons de vous engager d'ici au samedi 9 mai au soir pour la période qui va jusqu'au 29 mai (même si vous l'avez déjà fait lors du 1<sup>er</sup> sondage) en envoyant un mail sur la boîte mail de l'école ([ce.0740819N@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740819N@ac-grenoble.fr)) et en mettant en copie l'enseignant de votre enfant.

Les parents des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise doivent en plus m'envoyer les documents demandés et les dates où ils auront des besoins de garde pour leur(s) enfant(s).

Nous vous demanderons de vous repositionner pour la période qui démarrera au 2 juin.

En vous remerciant très sincèrement pour votre compréhension.

L'équipe enseignante d'Arbusigny